

# France Hydravion - Newsletter octobre 2011

## Histoire contemporaine :

Il y a plusieurs années, nous demandions par écrit aux fédérations ce qu'elles entendaient faire pour relancer l'hydravation. Sans réponse...

Au printemps 2009, notre diagnostic était le suivant : Le fonctionnement en "escalier de Blois", (c.à.d. sans se rencontrer) des différents acteurs leur fait perdre autant l'avantage de l'union que celui d'une analyse transverse, pourtant pratiquée sur d'autres sujets.

D'où nos milliers d'heures de travail et les moyens personnels consacrés à la mise en œuvre de notre site Internet, à démarcher, expliquer et fédérer. Tout cela grandement facilité par la détermination positive de la DGAC, le soutien financier de l'Aéro Club de France et du comité Henri Fabre.

L'association France Hydravion est un groupe d'entêtés qui travaillent pour tous. Une chance à ne pas gâcher...

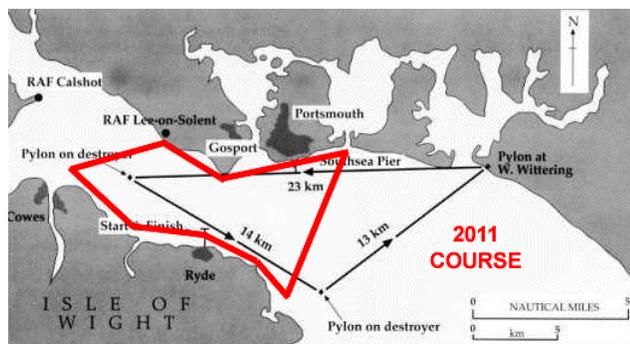
Entre temps - esprit français oblige - Certains nous reprochent de faire une démarche qu'ils n'auraient jamais entreprise, d'autres considèrent à tort cette newsletter comme une concurrence éditoriale, tandis qu'une partie de nos lecteurs se réjouit de suivre nos modestes progrès sans y apporter de soutien financier. Ainsi va la vie !

## Les splash-in de septembre, malgré une météo difficile



Quatre ULM amphibies ont pu cependant rejoindre **Villefranche de Panat**, pour participer au rallye préparé de longue date par Paul Dellac qui avait obtenu l'accès à plusieurs lacs, dont Pareloup (ici en basses eaux).

A noter la présence de Dominique Méreuze, Président de la FFPLUM et du CNFAS, et infatigable soutien de toutes les manifestations ULM, au prix d'un compteur kilométrique (voiture et ULM) qui ferait pâlir d'envie un transporteur routier espagnol.



**Dans le Solent** (bras de mer entre l'île de Wight et la côte anglaise) les vestiges du cyclone Katia, revenu par l'Atlantique Nord, généraient des vents de 50 nœuds pendant la première journée de rétrospective de la coupe Schneider, organisée par John Russel.

Les huit participants d'Europe du Nord n'ont pas pu rejoindre le départ.

Le lendemain 14 septembre, deux hydroaéronefs ont néanmoins offert aux centaines de spectateurs amassés sur le circuit une présentation à 90 nœuds, là où le gagnant de 1931 avait parcouru les trois tours à la vitesse moyenne de 295 nœuds...

Rendez-vous est pris en 2013, pour les 100 ans de l'hydravation anglaise.

[Voir ici le reportage de la BBC régionale](#)



## Dossier du lac du Der : Volonté commune de réussir, face à un record de complexité

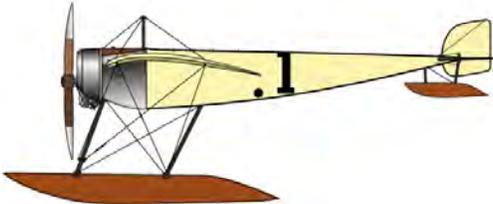
Avec le concours positif des acteurs locaux, nous traitons le dossier du lac du Der (Saint Dizier), malgré les contraintes suivantes :

- Natura 2000 ZPS, Période annuelle de repos ornithologique
- Marnage saisonnier important (fermeture en hiver).
- Partition du plan d'eau selon les différentes activités (pêche, voile, ski nautique, Véhicules Nautiques Motorisés, etc.
- Volume de l'hydrosurface dans la CTR de la base aérienne.

L'affaire suit son cours... mais pas toute seule



## Côté répliques, du nouveau



L'équipe Flyersteam récidive avec un nouvel objectif, au sein de

[l'association Repl'Air](#) :

Reconstruire une réplique du Morane type G et la faire voler !

Souvenons nous : c'est l'avion qui aux mains de Roland Garros donna à la France une deuxième place lors de la Coupe Schneider 1913.

Présidée par Jérémy Caussade, l'équipe de passionnés a déjà commencé la numérisation des plans d'origine et le dessin sous Catia

des éléments constitutifs de l'appareil.

L'avion sera essayé tout d'abord en version terrestre puis sur flotteurs comme l'original.

France Hydravion apporte son soutien au projet et vous informera de l'avancée du chantier.

(si vous connaissez un moteur Gnome et Rhône de 80CV, n'hésitez pas à nous contacter).

## La mer bouge : à vos souris !

L'hydraviation est confrontée à de multiples recouvrements, qu'ils soient réglementaires ou juridictionnels. Ceci explique les deux années de difficultés à rechercher des solutions administratives nouvelles pour nos hydrosurfaces et hydrobases.

Le Secrétariat Général de la Mer et les préfetures maritimes ont invité le groupe de travail Hydro-DGAC à proposer une liste de sites adaptés à notre activité, sur le domaine maritime.

Cette solution pourrait permettre une meilleure efficacité globale, grâce à un processus centralisé.

En tout état de cause, vos propositions de terrain sont souhaitées pour un maillage cohérent des côtes.

Le document fixant [Les limites transversales de la mer \(LTM\)](#) (en aval desquelles s'étend la juridiction maritime) est en cours de révision.

Les destinataires de cette newsletter sont invités à nous transmettre – très rapidement - leurs suggestions d'hydrosurfaces maritimes selon les critères suivants :

- Zones suffisamment abritées pour un clapot < 30cm pendant la majeure partie de l'année (attention aux houles résiduelles)
- Utilisables en toutes marées
- Hors concessions conchylicoles, limites physiques des ports, rails, espaces aériens interdits (zone "P", parcs ou réserves naturelles).
- Impact modéré sur le voisinage, tant sur la circulation en surface que sur les trajectoires de vol. Les Zones Natura 2000 ne sont pas interdites.
- Possibilité d'accès au rivage (ponton bas, large cale de mise à l'eau) sans obstacles (bateaux sur corps-morts, piquets, etc.)
- Attrait touristique (restaurant, hôtel) ou économique (transports)
- Longueur optimale 1 mille nautique

Merci d'avance de votre participation !

Bien cordialement à tous,

Jean François Monier  
Olivier Ripoché  
Franck Urgon  
Jean Laurent Carrazé